

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Lebamba : Dan Rodrigue Djambo Youbandja a recouvré la santé

Belzahs Aymar MAMBELA  
Lebamba/Gabon

DAN Rodrigue Djambo Youbandja, Gabonais, la quarantaine révolue, revient de loin. L'habitant du quartier Malongo, dans la commune de Lebamba dont l'état de santé a défrayé la chronique – à cause d'une paralysie des jambes consécutive à un sort qui lui aurait jeté un charlatan –, se meut désormais en toute aisance.

Aux dernières nouvelles, Dan Rodrigue Djambo Youbandja dont les deux membres inférieurs avaient soudainement pris du volume – à la suite d'antécédents avec Gislain Mouengui, le charlatan traitant de sa compagne, devenu par la suite son rival –, doit la santé à Adélaïde Moussouma. La quadragénaire établie au quartier Malongo-Mapaga aurait en effet administré au patient des décoctions à base de racines dont elle seule détiendrait le secret. La guérisseuse approchée par les parents de l'homme presque

mourant n'a eu besoin que de trois jours pour remettre l'infortuné sur ses deux jambes. Toute chose à l'origine de ce qu'il a repris ses petites activités qui lui permettent de joindre les deux bouts. Mais également de l'abandon par les proches de ce dernier des menaces à l'encontre du charlatan mis en cause.

À noter que cette affaire a quelque peu mis en difficulté les forces de l'ordre qui avaient du mal à réunir des preuves tangibles pour confondre le "coupable". D'autant que cette affaire relevait du mystique et ne s'expliquait donc pas par les lois naturelles connues des Officiers de police judiciaire (OPJ). Certes, le charlatan qui a détourné la compagne de Dan Rodrigue Djambo Youbandja aurait jeté un mauvais sort à ce dernier. Mais comment pouvait-on prouver que la dégradation de sa santé résultait effectivement des pouvoirs, supposés ou réels, de son rival ? Bien malin qui le démontrerait !

## Opération coup de poing : un entrepôt de médicaments scellé à Lalala-à-droite

SCOM  
Libreville/Gabon

LES éléments des Forces de police nationale (FPN) et les experts de l'Agence du médicament poursuivent leurs descentes sur le terrain dans le cadre de l'opération coup de poing, destinée à lutter contre les produits contrefaits et illicites. Une action qui s'est déjà soldée par la destruction d'un stock de près de 2 tonnes, le 22 décembre 2022.

Aussi, le 17 janvier dernier, les équipes mixtes se sont-elles déployées du côté de Lalala-à-droite, un quartier du 5<sup>e</sup> arrondissement de Libreville. Là-bas, les activités d'un opérateur économique présumé véreux ont été mises à nu. D'autant que l'entrepôt de celui-ci constitue plutôt un lieu de stockage et d'exportation des produits illicites. Une source autorisée



Photo: DR

**L'entrepôt mis sous scellés en attendant la suite de la procédure.**

proche du dossier indique que les agents ont par la même occasion découvert et saisi 74 fûts de 250 litres d'éthanol (alcool éthylique) frelaté.

Au regard du danger que représentent tous ces produits, l'Agence a été obligée de poser

des scellés sur les portes de cet entrepôt en présence des différentes parties. La procédure impliquant notamment les analyses en laboratoire et autres vérifications documentaires est en cours.

*Affaire à suivre.*

## Le clin d'œil de *Lybek*



## Kango : elle parle à l'éléphant qui lui laisse la vie sauve

IMM  
Libreville/Gabon

UNE sexagénaire a frôlé la mort la semaine dernière à Kango, dans le département du Komo. En effet, alors qu'elle était affairée non loin de sa plantation, dame Perrine a été attaquée par un éléphant. Saisie puis plaquée au sol, elle serait passée de vie à trépas si elle n'avait pas eu à l'esprit de parler à l'animal, qu'elle a supplié de ne pas la tuer. Le jour des faits, comme à son habitude, Perrine se rend à son champ situé non loin du village. La forêt semble calme pour tous ceux qui sont affairés dans leur plantation. Et rien ne présage de la présence des éléphants dans la zone. Contre toute attente, au moment

où dame Perrine décide d'aller couper des feuilles à proximité de son champ, avant de regagner le village, elle est agressée par un pachyderme dissimulé dans un buisson. L'animal la saisit à l'aide de sa trompe, avant de la projeter au sol à plusieurs reprises.

" J'ai crié et tenté de fuir en vain. J'étais traumatisée par la taille de la bête et son caractère très agressif. J'avais mal et je ne tenais plus sur mes jambes ", raconte la victime. Puis, d'ajouter que " lorsque l'éléphant a voulu me saisir à nouveau et me piétiner, j'ai vu ma mort venir. Ainsi, au lieu de crier cette fois-ci, je lui ai parlé et supplié en ces termes : s'il te plaît, ne me tue pas, comme si je m'adressais à un humain. Il a lâché prise et a reculé aussitôt de plusieurs pas. J'étais allongée,



Photo: IMM

**Les traces laissées par l'éléphant dans le champ de sa victime.**

tremblante de peur, jusqu'à ce que le mammifère rebrousse chemin. " S'il y a donc eu plus de peur que de mal, dame Perrine demeure sous le choc et souffrirait de traumatismes en plusieurs endroits du corps.